

## COMMUNE DE BEAUSSAULT.

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2018.

Le Maire ouvre la séance à 20h05. Quatre membres sont absents, excusés : Annie BIOT, Christophe MOUQUET, Laurent AUVRAY et Agnès LEGRAND. Le quorum est cependant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Daniel ETIENNE est désigné comme secrétaire de séance.

**1. Centre de gestion : contrat groupe d'assurance statutaire 2019-2022.** Le Conseil après en avoir délibéré accepte la proposition du Centre de gestion aux fins de souscrire la dite assurance auprès de la CNP Assurances/ Sofaxis. Délibération n°26.

**2. Devis remplacement poteaux incendie.** Le Conseil retient le devis de la société ATS pour le remplacement de trois poteaux incendie évalués défectueux par les services du SDIS : un près de l'église et deux à Grattennoix. Montant total = 5 971,74€ HT. Subvention du PETR estimée à 40%. Délibération n°27.

**3. Travaux cheminée 5 impasse du cimetière.** Des infiltrations d'eau de pluie ont été constatées via la cheminée. La suppression de la cheminée a été évoquée mais non retenue afin de préserver la possibilité de diversité de mode de chauffage. Le Conseil donne son accord pour la réalisation de travaux d'étanchéité et d'isolation par l'entreprise Th. Gaudray selon un devis chiffré à 470 € HT. Délibération n°28. La pose d'un chapeau sur le conduit d'évacuation sera effectuée en complément.

**4. Recensement des travaux 2019 du SDE76 (service départemental d'électricité).** Le Conseil souhaite obtenir un devis pour l'éventuelle installation de candélabres complémentaires (route de Serqueux et à Toupray). Délibération n°29.

**5. Règlement du cimetière.** Chaque conseiller ayant pris connaissance du texte proposé, le règlement du cimetière est adopté à l'unanimité. Il sera consultable en mairie, des extraits en seront affichés au cimetière et un envoi par courrier en sera adressé aux entreprises intervenant régulièrement sur le site. Délibération n°30.

#### **6. Questions diverses donnant lieu à délibération.**

. *Tarifification du cimetière.* Après en avoir débattu, le Conseil décide à l'unanimité de fixer les nouveaux tarifs de concessions et de dépôt d'urnes applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2019 comme suit : 30 ans = 75€, 50 ans = 150€. Dispersion de cendres au Jardin du souvenir = 50€. Délibération n°31.

. *Contrat entretien des cloches et de l'horloge de l'église.* Après étude comparative de deux devis pour l'entretien annuel, le Conseil décide de valider celui de la société Biard-Roy pour un montant de 245€ HT. Délibération n°32.

#### **7. Autres questions diverses.**

. *Les travaux prévus par O<sup>2</sup>Bray sur le réseau d'adduction d'eau* (chemin à l'eau et rue de la Croix Colos) fin 2018 sont différés d'un an.

. Un conseiller alerte à nouveau le Conseil sur le non-respect dans de nombreux endroits de la commune de l'obligation faite à tous d'entretenir leurs haies. La situation devient notamment de plus en plus critique sur les chemins communaux.

. Les *fiches de poste* des trois agents territoriaux de la commune laissées en instance seront prochainement finalisées après complément d'information sur certains horaires de travail.

. Un *arasage des bordures rue de la Cavée* sera programmé dans les semaines à venir afin d'optimiser l'écoulement des eaux de ruissellement.

. *Horaire des cérémonies du 11 novembre*. 9h30 Mesnil-Mauger. 10h30 Beaussault. 11h45 Le Thil Riberpré.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h00.